



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

CHRS

Question écrite n° 7333

Texte de la question

M. Jean-Claude Decagny attire l'attention de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, sur l'inquietude quant a l'avenir des centres d'hebergement et de readaptation sociale du Nord (CHRS) dont les missions sont l'accueil et l'hebergement d'urgence, la lutte contre l'exclusion des adultes, des familles, des femmes victimes de violences et des marginaux. Il apparait qu'une allocation insuffisante des credits compromettrait gravement leur existence. Il en resulterait une augmentation significative des cas d'exclusion qui, malheureusement, ne cessent de progresser dans notre societe. Il lui demande, en consequence, de bien vouloir veiller tout particulierement a l'ajustement des credits lors de l'examen par le Parlement de la loi de finances pour 1994.

Texte de la réponse

Certains centres d'hebergement et de readaptation sociale connaissent actuellement des difficultes financieres. Afin de pallier ces difficultes, le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, a demande a ses services d'etudier la repartition des credits constitues en reserve nationale, pour harmoniser les moyens au niveau des departements, dans le dessein de retablir un fonctionnement normal pour les etablissements en cause. Les directions departementales des affaires sanitaires et sociales concernees ont ete avisees des possibilites de dotation supplementaire, qu'elles ont ete chargees, le cas echeant, de repartir en fonction des besoins des etablissements. De plus, une mission conjointe de l'inspection generale des affaires sociales et de l'inspection generale des finances a ete chargee d'examiner l'origine et l'ampleur des difficultes financieres rencontrees par ces etablissements. Elle doit remettre ses conclusions prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Decagny Jean-Claude](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7333

Rubrique : Centres de conseils et de soins

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville

Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 1993, page 3732

Réponse publiée le : 22 novembre 1993, page 4137